

« Réparation du dommage corporel - Actualités théoriques et conséquences pratiques »

Jeudi 27 août 2026, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, à La Baule

Par Me Lynda LETTAT-OUATAH, Avocate au Barreau de Lyon

Certificat de Spécialisation en Droit du Dommage Corporel

Chargée d'enseignement à l'Université Savoie Mont Blanc (Master Droit du Dommage Corporel)

et à la Faculté de Médecine de Lyon, Membre de l'ANADAVI

& Docteur Laurence CLERC-RENAUD,

Maîtresse de conférences à l'Université Savoie Mont Blanc

Co-créatrice et directrice du master droit du dommage corporel (2011-2024)

Co-autrice avec Gisèle Mor de l'ouvrage Réparation du préjudice corporel, Stratégies d'indemnisation et méthodes d'évaluation, 3^{ème} édition Dalloz collection Delmas 2021-2022
(mise à jour en cours)

PROGRAMME

I/ L'actualité du dommage corporel — année 2025-2026

- La saga de la prescription en matière de produits défectueux
- L'actualité des chefs de préjudice patrimoniaux et extrapatrimoniaux
- L'indemnisation des victimes indirectes
- L'actualité de l'expertise (opposabilité de l'expertise CCI, secret médical, missions d'expertise)
- Décisions majeures en droit commun et régimes spéciaux d'indemnisation

II/ Focus — Les modalités de règlement de l'indemnisation

- Capital ou rente
- Le contentieux des barèmes de capitalisation
- Les provisions avant consolidation : le référé-provision (art. 835 CPC) et l'autorité de la chose jugée sur les postes réservés

III/ Focus — La fiscalité de l'indemnisation

- Indemnisation en capital : impôt sur le revenu : exonération de principe et ses limites, le cas sensible de la perte de gains professionnels futurs capitalisée
- Indemnisation sous forme de rente : impôt sur le revenu distinction rente indemnitaire / autres rentes, régime d'imposition, barème et décote, CSG CRDS
- Impôt sur la fortune immobilière

